

Zurich, le 10 mars 2021

NOTE D'INFORMATION N° 55 POUR LES ASSURÉS

Comptes annuels 2020 et envoi des certificats d'assurance

Chers destinataires,

Le coronavirus a dominé notre quotidien en 2020. La Prévoyance professionnelle Swissport a connu une année marquée par des incertitudes concernant le virus et nos entreprises affiliées. Toutes les cotisations ont pu être versées normalement, de sorte que l'avois de vieillesse de l'ensemble des assurés a pu augmenter comme dans une année normale en dépit du chômage partiel. La PPS a en revanche perdu environ 450 assurés à la suite de départs dans les entreprises affiliées à Swissport en Suisse.

Comptes annuels 2020

Les chiffres provisoires au 31 décembre 2020 sont les suivants:

rendement annuel des placements: 2.26%

taux de couverture: 117.4%

S'agissant des placements, le rendement de 2,6% à la fin de l'année est satisfaisant. Ce résultat n'était pas forcément prévisible après les turbulences qui ont secoué les marchés d'actions au printemps 2020 (à titre de comparaison, l'indice Pictet BVG 25 a généré une performance de 2,57%). Par prudence et en raison des incertitudes sur l'avenir, le conseil de fondation a décidé en novembre 2020 de rémunérer les avoirs de vieillesse à 1%.

Au printemps 2020, le conseil de fondation avait décidé de réduire légèrement le risque des placements et de vendre des actions. Le conseil de fondation se souciait alors aussi des besoins de liquidités induits par d'éventuelles vagues de licenciements, que le chômage partiel a permis d'éviter.

Le bon taux de couverture de 117,4% à la fin de l'année occulte le fait que la PPS a perdu 10% de taux de couverture rien qu'au mois de mars 2020. Un tel événement pourrait se reproduire; nous avons donc bien fait de reconstituer nos réserves dans une mesure suffisante.

Envoi des certificats d'assurance

Dans les jours qui viennent, vous recevrez votre certificat d'assurance personnel au 1^{er} janvier 2020. Il vous donne des informations sur l'évolution de votre capital de prévoyance en 2020 et votre situation de prévoyance personnelle. Vous trouverez sur la page d'accueil du site des explications visant à faciliter la compréhension de ces éléments. Consultez la rubrique Certificat de prévoyance à l'adresse www.pv-swissport.ch.

Perspectives 2021

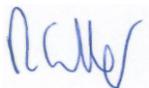
Malgré des signes positifs concernant les tests et les vaccins contre la COVID-19, le sort du secteur du transport aérien reste encore inconnu. De nouvelles mutations du virus entravent la reprise et rien ne laisse entrevoir une fin des répercussions sur les voyages internationaux. La PPS doit donc envisager des scénarios extrêmement divers.

Les nouveaux règlements de caisse de pension pour Swissport Zurich, Bâle, Genève et Swissport Baggage Sorting entreront en vigueur le 1^{er} juin 2021. La PPS et les partenaires sociaux en ont profité pour concevoir une solution de prévoyance moderne et tournée vers l'avenir, dont les prestations restent bien supérieures aux exigences légales. En particulier, le début des cotisations d'épargne à l'âge de 20 ans est un sujet souvent évoqué lors des débats sur les réformes des retraites. La diminution de la déduction de coordination reflète le fait que Swissport compte un grand nombre d'assurés ayant un bas salaire ou travaillant à temps partiel.

Vous trouverez plus d'informations sur ces nouveautés à l'adresse www.pv-swissport.ch.

Nous sommes parés pour l'année 2021 et disposons de réserves satisfaisantes. Nous espérons bien sûr que la crise sera bientôt dernière nous, y compris dans notre secteur.

Restez en bonne santé



Roland Etter

Président



Elisabeth Müller

Directrice